

ASSEMBLÉE NATIONALE

9 décembre 2021

PLF POUR 2022 - (N° 4709)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

AMENDEMENT

N ° 696

présenté par
M. Saint-Martin

ARTICLE 39 OCTIES

À la fin de la première phrase de l'alinéa 1, supprimer le mot :

« amiable ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.